

31 mai 2006

N° 2006- 1501

## LE NOBLE AGE PROMESSES

### Notice complémentaire à celles n°2006 – 1373 du 18 mai 2006

- Modification du calendrier d'introduction et du calendrier
- 1<sup>ère</sup> cotation le 6 juin 2006,
- Révocabilité des ordres transmis jusqu'au 31 mai 2006,
- Début des négociations sur NSC le 7 juin 2006

**LE NOBLE AGE a informé Euronext Paris que la fourchette de prix de l'OPO a été modifiée. La nouvelle fourchette de prix est 9.5€ à 10.50€. En conséquence : les modalités de l'opération sont modifiées comme suit :**

#### **I - .Modalités nouvelles de l'opération :**

Le nombre d'actions offertes avant exercice de la clause d'extension est 1 336 672 dont 133 672 actions offertes dans le cadre de l'OPO

#### **Le calendrier modifié de l'opération est le suivant :**

- **Date de première cotation** : **6 juin 2006,**
  - Durée du placement : jusqu'au 6 juin 2006 à 12 heures,
  - Durée de l'OPO : jusqu'au 5 juin 2006 à 17 heures,
  - Début des négociations \* : 7 juin 2006.
- (\* ) sous la forme de promesses .

#### **II Libellé et transmission des ordres dans le cadre de l'OPO :**

Les donneurs d'ordre qui souhaitent révoquer les ordres transmis du 18 au 31 mai 2006 inclus dans le cadre de l'OPO le feront auprès des intermédiaires qui ont reçu leurs ordres initiaux. Du 1<sup>er</sup> juin au 5 juin 2006 à 17h, de nouveaux ordres irrévocables pourront être transmis par les clients.

Les clients devront transmettre leurs ordres d'achat au plus tard le 5 juin 2006 à 17h aux intermédiaires financiers. Leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 6 juin 2006. Les ordres sont exprimés en nombre d'actions demandées. Les ordres non révoqués et les nouveaux ordres seront réputés stipulés au prix de l'OPO. **En conséquence, les ordres d'achat de la clientèle transmis au préalable, c'est à dire du 18 mai au 31 mai 2006 inclus sont révocables jusqu'au 5 juin 2006 avant 17h.**

Les intermédiaires financiers transmettront les ordres d'achat dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix.

Le 6 juin 2006 à 10h00, au plus tard, les membres du marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (n° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres d'achat dont ils sont dépositaires.

Résultat de l'OPO : le résultat de l'OPO fera l'objet d'une notice publiée le 6 juin 2006, précisant notamment le prix et le pourcentage de réduction qui sera éventuellement appliqué aux ordres ainsi que les conditions dans lesquelles se poursuivront les négociations sur Eurolist à compter du 7 juin 2006 sous forme de promesses.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : Les opérations de règlement-livraison des négociations du 6 juin 2006 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT +, entre d'une part ODDO (code affilié 585) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 9 juin 2006. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 8 juin 2006 à 12 heures. L'instruction aura comme date de négociation le 6 juin 2006.

#### **Observations techniques et diverses**

- Désignation de la société jusqu'au 9 juin 2006 inclus : LNA PROMESSES
- Désignation de la société à partir du 12 juin 2006 : LE NOBLE AGE
- Etablissement garant chef de file : ODDO & Cie
- Service des titres et service financier : Banque CIO

Cotation : A partir du 7 juin 2006, les titres « LNA PROMESSES » seront cotées sur le système NSC, en continu, groupe de valeur 16 – cf paragraphe ci-dessous.

Code mnémorique : LNA

Code ISIN : FR0004170017

Secteur d'activité ICB : 4000-4500-4530-4533- Health Care Providers

**Le prospectus a reçu de l'Autorité des Marchés Financiers un complément de visa n°06- 138 en date du 31 mai 2006.**

Modèle d'état récapitulatif à utiliser  
par les membres du marché

Document à adresser à EURONEXT PARIS SA  
**Le 6 juin 2006 à 10h00 (heure de Paris) au plus tard**

par télécopie au n° : 01 49 27 16 00

### OPO DES ACTIONS LE NOBLE AGE PROMESSES

Membre dépositaire ..... affilié Euroclear France n° .....

Adresse.....

Nom de la personne responsable ..... N° de téléphone .....

Décomposition des ordres de souscription	Nombre de fractions d'ordres	Nombre de titres
A1 : jusqu'à 100 titres inclus		
A2 : au delà de 100 titres		

- un même donneur d'ordres ne peut émettre qu'un seul ordre qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ;  
s'agissant d'un compte joint, il ne peut être émis au maximum que le nombre d'ordres égal au nombre de titulaires de ce compte



May 31, 2006

## LE NOBLE AGE PROMESSES

### Complementary notice to N°2006 –1373 dated 18 May 2006

- Modification of the listing calendar of LE NOBLE AGE PROMESSES
- First listing on June 6<sup>th</sup>, 2006
- Revocability of orders transmitted from 18 to 31 May, 2006,
- Beginning of trading on NSC on June 7<sup>th</sup>, 2006.

The price range for the OPO has been changed and is now fixed from 9.50€ to 10.50€ As a consequence, some terms and conditions of the offer are modified as follows:

#### I – Modified terms and conditions:

The number of offered shares is 1336 672 shares. 133 672 shares will be offered in the OPO;

#### The calendar of the operation is:

- **Date of first listing** : **June 6<sup>th</sup>, 2006,**
- Period of the Placement : up to June 6<sup>th</sup>, 2006 (12:00),
- Period of the OPO : up to June 5<sup>th</sup>, 2006 (17:00) inclusive,
- Beginning of trading : June 7<sup>th</sup> 2006.

#### II - Order types and transmission :

**Therefore, orders issued in the OPO from May 18<sup>th</sup> to 31<sup>th</sup>, 2006 inclusive will be revocable until June 5<sup>th</sup>, 2006 inclusive.**

Clients will send their purchase orders to the intermediaries **by 17:00 on June 5<sup>th</sup>, 2006**. Orders issued in the OPO will be valid on June 6<sup>th</sup>, 2006 only. Orders will be stated in terms of number of shares and will be deemed to be stipulated at the OPO price.

Clients wanting to cancel orders given in the Open Price Offer from May 18<sup>th</sup> to May 31<sup>th</sup>, 2006 inclusive will contact intermediaries which have received their initial orders. From 1<sup>st</sup> June to June 5<sup>th</sup>, 2006 inclusive, clients can give new irrevocable purchase orders.

Intermediaries shall send their purchase orders to the market member(s) of their choice. By 10:00 on June 6<sup>th</sup>, 2006, market members shall fax EURONEXT PARIS SA (on 01 49 27 16 00) a list of the purchase orders they have received.

Result of the OPO : the result of the OPO will be given in a notice that should be published by Euronext Paris on June 6<sup>th</sup>, 2006. This notice will specify any scale-back rates that may have been applied to orders and the trading conditions for June 7<sup>th</sup>, 2006.

Settlement/delivery of shares acquired in the OPO : settlement/delivery of June 6<sup>th</sup>, 2006 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between ODDO (code affilié 585) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on June 8<sup>th</sup>, 2006. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 on June 9<sup>th</sup>, 2006. The trading day shown on instructions will be June 6<sup>th</sup>, 2006.

#### Technical and other comments

- Company name up to June 9<sup>th</sup>, 2006 inclusive : LNA PROMESSES
- Company name from June 12<sup>th</sup>, 2006 : LE NOBLE AGE
- Listing Intermediary : ODDO & Cie
- Securities and financial services : Banque Cio
- Trading : From June 7<sup>nd</sup>, 2006, the shares will be listed on the NSC, in continu, trading category 16
- Symbol : LNA
- ISIN Code : FR0004170017
- ICB sector : 4000-4500-4530-4533- Health Care Providers

**The prospectus received a complementary visa N°2006 – 168 dated May 31<sup>th</sup>, 2006 from the AMF**

Appendix

Model form to be used by intermediaries

Fax this document to EURONEXT PARIS SA  
**By 10:00 am (Paris mean time) on June 6<sup>st</sup>, 2006**  
on 01 49 27 16 00

**OPEN PRICE OFFER FOR LE NOBLE AGE PROMESSES SHARES**

Member accepting orders ..... Euroclear France member n° .....

Address .....

Contact.....Telephone number.....

Fax number : .....

	Number of order portions	Number of shares
A1 order portions (to 100 shares)		
A2 order portions : above 100 shares		

Clients may place only one order each which may not be shared out among intermediaries ; a maximum number of orders equal to the number of holders for an account of more than one holder may be placed.

\_\_\_\_\_